

RAPPORT DE CLASSIFICATION

Classificación Report

NUMERO 1010122-01M CL Feuille de commande: 20900443
Number

DATE D'EMISSION Le 17 novembre 2010
Date of issue

ORGANISME NOTIFIE Organisme notifié à la Commission Européenne pour la
Notified body Directive des Produits de Construction 89/106/CEE con el nº
1981

PAGES Le rapport comprend 6 pages numérotées corrélativement,
Pages une annexe d'une page et une annexe d'informations d'une
page.

ECHANTILLON D'ESSAI Type: SURFACE SOLIDE A BASE DE RESINE ACRYLIQUE
Test specimen ET CHARGES
Référence: "KRION LUX"

CONCERNANT CLASSIFICATION DU COMPORTEMENT FACE AU FEU DES
Concernig to PRODUITS DE CONSTRUCTION ET DES ELEMENTS POUR
L'EDIFICATION. CLASSIFICATION A PARTIR DES DONNEES
OBTENUES LORS DES ESSAIS DE REACTION AU FEU SUIVANT LA
NORME UNE-EN 13501-1:07

DEMANDEUR SYSTEM POOL, S.A.
Applicant CR. VILA REAL – PUEBLA DE ARENOSO, KM. 1
12540 VILA-REAL (CASTELLÓN)

DATE/S D'ESSAI Réception échantillons: 27/10/10 y 16/10/10
Date/s of test Début des essais: 04/11/10
Fin des essais: 17/11/10

SIGNATAIRE/S AUTORISE/S
Authorized signatory/ies



Signé : Dña. Consuelo García Gimeno Signé D. Vicente R. Navarro Miquel
Technicien Lab. Résistance au Feu Resp. Lab. Réaction au Feu

Le résultat de cet essai ou de ces essais ne concerne que l'objet ou les objets soumis à cet essai.
Ce document ne pourra être reproduit ni en tout ni en partie sans l'autorisation expresse d'AIDIMA.
The result of this/these test/s only refers to the object/s tested.
This document may not be either totally or partly reproduced without the express authorisation of AIDIMA.



CONTENU

	<i>Page</i>
1. INTRODUCTION	3
2. DONNEES DU PRODUIT CLASSE	3
3. RAPPORT DE L'ESSAI D'APPUI A LA CLASSIFICATION	3
4. RESULTATS DE L'ESSAI D'APPUI A LA CLASSIFICATION	4
5. CLASSIFICATION ET DOMAINE D'APPLICATION DIRECTE	5
6. LIMITATIONS	6
ANNEXE.....	A1 y A2

1. INTRODUCTION

Ce rapport de classification définit la classification attribuée au produit décrit au paragraphe 2 conformément aux procédés indiqués dans la norme UNE-EN 13501-1:2007 "Classification du comportement face au feu des produits de construction et éléments pour l'édification. Partie 1: Classification à partir des données obtenues dans les essais de réaction au feu".

2. DONNEES DU PRODUIT CLASSE

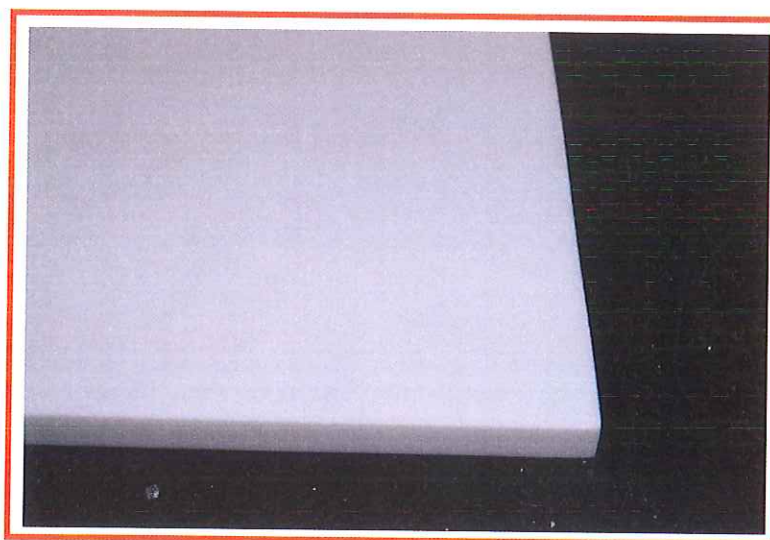
2.1. Description et Identification de l'objet soumis à essai. Inspection préalable à l'essai

Echantillon qui correspond à un revêtement formé d'une surface solide, composée de résine acrylique, charges minérales et pigments, montrant une couleur blanche (BLANC 1103), un aspect décapé et un finissage lisse, utilisé dans le secteur des revêtements de murs et plafonds.

L'ensemble présente une épaisseur totale allant de 11mm à 12 mm environ, une densité d'environ 1800 kg/m³ et une densité superficielle de 21,6 kg/m² environ.

La référence commerciale, suivant le client, est:

↳ "KRION LUX"



Détail de l'échantillon

3. RAPPORTS D'ESSAI A L'APPUI DE LA CLASSIFICATION

Laboratoire	Entreprise/client	Référence du rapport d'essai	Méthode d'essai
AIDIMA	SYSTEM POOL, S.A.	1010122-01 SBI + PQ	UNE-EN 13823:02
AIDIMA	SYSTEM POOL, S.A.	1010122-01 SBI + PQ	UNE EN ISO 11925-2:02

4. RESULTATS D'ESSAI A L'APPUI DE LA CLASSIFICATION

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essais	Résultats	
			Moyenne de paramètre continu (m)	Paramètres qui doivent être pris en compte
UNE-EN 13823:02 (SBI) "KRION LUX"	FIGRA _{0,2MJ} (W/s)	3	47,46	Non applicable
	FIGRA _{0,4MJ} (W/s)		47,46	Non applicable
	THR _{600s} (MJ)		4,98	Non applicable
	SMOGRA (m ² /s ²)		1,29	Non applicable
	TSP _{600s} (m ²)		26,68	Non applicable
	LFS (S/N)		Non applicable	oui
	gouttes/particules en flamme (S/N)		Non applicable	oui

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essais	Résultats	
			Moyenne de paramètre continu (m)	Paramètres qui doivent être pris en compte
UNE EN ISO 11925-2:02 (petit brûleur)	Fs ≤ 150mm	3	Non applicable	oui
"KRION LUX"	Ignition du papier filtre		Non applicable	oui

5. CLASSIFICATION ET CHAMP D'APPLICATION DIRECTE

5.1. Classification

Par conséquent, conformément à la norme UNE-EN 13501-1:07, et à la vue des résultats des essais et des critères de classification qui sont joints en annexe (Table 1 de la norme citée), l'échantillon correspondant au revêtement formé d'une surface solide, composé de résine acrylique, charges minérales et pigments, montrant une couleur blanche (BLANC 1103), un aspect décapé et un finissage lisse, utilisé dans le secteur des revêtements de murs et plafonds, l'ensemble présentant une épaisseur totale allant de 11mm à 12 mm environ, une densité d'environ 1800 Kg/m³ et une densité de surface d'environ 21,6 kg/m², le tout suivant les informations fournies par le client et référencées par celui-ci comme "KRION LUX", est admis à la classification en ce qui concerne son comportement de réaction au feu comme **B-s1-d0**.

Comportement au feu	Production de fumées	Gouttes en flamme
B	S1	d0



5.2. Domaine d'application directe

Cette classification est valide pour l'application d'utilisation finale comme revêtement formé d'une surface solide à base de résine acrylique et charges, de couleur blanche (BLANC 1103), aspect mate et un finissage lisse, utilisé dans le secteur des revêtements de murs et de plafonds. La classification est valide pour les applications d'utilisation finale comme telle.

Les échantillons sont montés sur un substrat en fibrosilicate calcique qui simule le mur ou le plafond qui va être recouvert, suivant les spécifications de la norme UNE-EN 13238, et sont installés tel qu'ils le sont dans la pratique.

La préparation de l'échantillon, réalisée par le client, consiste en la fixation chimique au moyen d'une "soudure" entre le revêtement et le fibrosilicate, de manière à assurer un assujettissement complet du revêtement sur ce support, et en même temps on profile tout le périmètre de l'échantillon/support fibrosilicate au moyen d'un profilage métallique.

Les ailes de l'échantillon, monté suivant les indications détaillées ci-dessus, sont installées sur le chariot porte-échantillons avec sa plaque de support sans aucun type de cavité derrière entre le substrat et l'échantillon. On installe aussi un profilé métallique en forme de "L" à la jointure d'union de l'aile courte et de l'aile longue.

Ni les jointures horizontales ni les jointures verticales ne sont reproduites dans les échantillons d'essai.

Les conditions de montage et de fixation, représentatives des conditions finales d'utilisation, sont décrites dans les rapports d'essai correspondants, conformément aux spécifications marquées tant par la norme d'essai correspondante que par la norme de classification UNE EN 13501-1:07.

Comme documents de référence, il a été utilisé le document UNE-CEN/TS 15447:06 "Montage et fixation en réaction aux essais du feu en application de la Directive des Produits de Construction ».

Par conséquent, les conditions normalisées de préparation et de montage ont bien été utilisées, et les résultats d'essai obtenus sont donc valides pour cette condition d'utilisation finale et pour un plus grand nombre d'applications.

6. LIMITATIONS

Le résultat de ce rapport concerne uniquement les produits décrits au paragraphe 2 de ce même rapport.

Ce document ne représente pas l'approbation type ni un certificat du produit.

La période de validité de ce rapport de classification est soumise à la législation en vigueur au moment de son émission.

ANNEXE

CLASSES DE COMPORTEMENT DE REACTION AU FEU POUR LES PRODUITS DE CONSTRUCTION A L'EXCLUSION DES REVETEMENTS DE SOLS SUIVANT LA NORME UNE EN 13.501-1:2007 + A1:2010

Classe	Méthodes d'essai	Critères de classification	Déclaration supplémentaire obligatoire
A1	UNE-EN-ISO 1182:2002 (1); et	$\Delta T \leq 30^{\circ}\text{C}$; et $\Delta m \leq 50\%$; et $t_f = 0$ (c'est-à-dire sans flamme soutenue)	-
	UNE-EN-ISO 1716:2002	$\text{PCS} \leq 2.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (1); et $\text{PCS} \leq 2.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (2) (2a); et $\text{PCS} \leq 1.4 \text{ MJ.m}^{-2}$ (3); et $\text{PCS} \leq 2.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (4)	-
A2	UNE-EN-ISO 1182:2002 (1); ou	$\Delta T \leq 50^{\circ}\text{C}$; et $\Delta m \leq 50\%$; et $t_f \leq 20\text{s}$	-
	UNE-EN-ISO 1716:2002; et y	$\text{PCS} \leq 3.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (1); et $\text{PCS} \leq 4.0 \text{ MJ.m}^{-2}$ (2); et $\text{PCS} \leq 4.0 \text{ MJ.m}^{-2}$ (3); et $\text{PCS} \leq 3.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (4)	-
	UNE-EN-13823:2002 (SBI)	$\text{FIGRA} \leq 120 \text{ W.s}^{-1}$; et $\text{LFS} < \text{marge de l'échantillon}$; et $\text{THR}_{600\text{s}} \leq 7.5 \text{ MJ}$	Production de fumée ⁽⁵⁾ ; et chute de gouttes/particules enflammées ⁽⁶⁾
B	UNE-EN 13823:2002 (SBI); et	$\text{FIGRA} \leq 120 \text{ W.s}^{-1}$; et $\text{LFS} < \text{marge de l'échantillon}$; et $\text{THR}_{600\text{s}} \leq 7.5 \text{ MJ}$	Production de fumée ⁽⁵⁾ ; et chute de gouttes/particules enflammées ⁽⁶⁾
	UNE-EN-ISO 11925-2:2002 ⁽⁸⁾ . Exposición = 30s	$\text{Fs} \leq 150\text{mm}$ en 60s	Production de fumée ⁽⁵⁾ ; et chute de gouttes/particules enflammées ⁽⁶⁾
C	UNE-EN 13823:2002 (SBI); et	$\text{FIGRA} \leq 250 \text{ W.s}^{-1}$; et $\text{LFS} < \text{marge de l'échantillon}$; et $\text{THR}_{600\text{s}} \leq 15 \text{ MJ}$	Production de fumée ⁽⁵⁾ ; et chute de gouttes/particules enflammées ⁽⁶⁾
	UNE-EN-ISO 11925-2:2002 ⁽⁸⁾ . Exposición = 30s	$\text{Fs} \leq 150\text{mm}$ en 60s	Production de fumée ⁽⁵⁾ ; et chute de gouttes/particules enflammées ⁽⁶⁾
D	UNE-EN 13823:2002 (SBI); et	$\text{FIGRA} \leq 750 \text{ W.s}^{-1}$	Production de fumée ⁽⁵⁾ ; et chute de gouttes/particules enflammées ⁽⁶⁾
	UNE-EN-ISO 11925-2:2002 ⁽⁸⁾ . Exposición = 30s	$\text{Fs} \leq 150\text{mm}$ en 60s	Production de fumée ⁽⁵⁾ ; et chute de gouttes/particules enflammées ⁽⁶⁾
E	UNE-EN-ISO 11925-2:2002 ⁽⁸⁾ . Exposición = 15s	$\text{Fs} \leq 150\text{mm}$ en 20s	Chute de gouttes/particules enflammées ⁽⁷⁾
F	Sand détermination de propriétés		

- (1) Pour des produits homogènes et des composants substantiels de produits non homogènes
(2) Pour tout composant non substantiel de produits non homogènes
(2a) Alternativement pour tout composant non substantiel ayant un $\text{PCS} \leq 2.0 \text{ MJ.m}^{-2}$, à condition que le produit réponde aux critères suivants de UNE-EN 13823:2002 (SBI): $\text{FIGRA} \leq 20 \text{ W.s}^{-1}$, et $\text{LFS} < \text{marge de l'échantillon}$; et $\text{THR}_{600\text{s}} \leq 4.0 \text{ MJ}$; et s1; y d0.
(3) Pour tout composant non substantiel interne de produits non homogènes
(4) Pour le produit dans son ensemble
(5) $\text{s1} = \text{SMOGR} \leq 30\text{m}^2.\text{s}^2$ et $\text{TSP}_{600\text{s}} \leq 50\text{m}^2$; $\text{s2} = \text{SMOGR} \leq 180\text{m}^2.\text{s}^2$ et $\text{TSP}_{600\text{s}} \leq 200\text{m}^2$; $\text{s3} = \text{ni s1 ni s2}$
(6) d0 = Sans chute de gouttes ni de particules enflammées dans l' UNE-EN 13823:2002 (SBI) en 600s; d1 = Sans chute de gouttes ni de particules enflammées pendant plus de 10s dans l' UNE-EN 13823:2002 (SBI) en 600s; d2 = ni d0 ni d1; l'ignition du papier dans l'UNE-EN-ISO 11925-2:2002 détermine une classification d2.
(7) Succès = absence d'ignition du papier (sans classification); Echec = ignition du papier (classification d2)
(8) Dans des conditions d'attaque de flamme superficielle et si cela est adéquate pour les conditions finales d'utilisation du produit, d'attaque de flamme latérale.



**ANNEXE D'INFORMATION (à l'exclusion de la portée de l'accréditation)
SYSTÈME DE CLASSIFICATION DE REACTION AU FEU SUIVANT LA NORME
UNE EN 13.501-1:2007 + A1:2010**

Le système de classification européen quant au comportement des matériaux dans leur réaction au feu, comprend 7 Euroclasses ou classifications principales: A1, A2, B, C, D, E et F.

Les Euroclasses A1, A2 y B correspondent aux classes de produits non combustibles et peu combustibles. Elles représentent les produits de construction les plus sûrs en matière de sécurité contre le feu.

Les Euroclasses C, D et E correspondent à des produits classés combustibles et représentent les produits de la construction les plus dangereux en ce qui concerne leur comportement face au feu.

Finalement, les produits classés dans l'Euroclasse F ne sont soumis à aucun type d'évaluation de leurs prestations face au feu.

Sur la même base normative, a été développé un système spécifique pour la classification des produits pour les revêtements de sols: A1_{fl}, A2_{fl}, B_{fl}, C_{fl}, D, E_{fl} et F_{fl} (l'indice "fl" désigne le revêtement de sol – floor).

A l'exception des classes A1 et F, dans le cas de matériaux pour les revêtements de murs et plafonds, le reste des classes est complété au moyen de deux sous-classes nouvelles, l'une relative à la production et opacité de fumées et l'autre à la production de gouttes et de particules enflammées.

Les niveaux de ces paramètres sont au nombre de trois:

↳ Pour l'opacité des fumées, les niveaux s1 (faible quantité et vitesse d'émission de fumées), s2 (moyenne quantité de vitesse d'émission de ces fumées) et s3 (quantité et vitesse élevées d'émission de ces fumées).

↳ Pour les gouttes ou les particules enflammées, les niveaux sont: d0 (il n'y a pas de production de gouttes / particules enflammées), d1 (il n'y a pas de production de gouttes / particules enflammées d'une durée supérieure à 10 secondes) et d2 (produits qui ne sont classés ni comme d0 ni d1).

Dans le cas de revêtements de sol, à l'exception également des classes A1 et F, la sous-classification affecte seulement les niveaux d'émission et opacité de fumées et il y en a deux seulement, s1 (taux bas d'émission et de production de fumées) et s2 (produits pour lesquels on ne déclare aucun comportement en rapport aux fumées ou ceux qui ne répondent pas à la condition de s1).

Classe A1: les matériaux qui ne peuvent contribuer à aucune phase de l'incendie, y comprise celle correspondant au feu totalement développé. Cela n'affecte pas la classification complémentaire de fumées et chute de gouttes.

Classe A2: ils doivent répondre aux mêmes critères que la classe B. De plus, dans des conditions de feu totalement développé, ces produits ne doivent pas contribuer d'une manière importante à la charge de feu et au développement du feu. *Classification complémentaire de production de fumées et de tombée de gouttes.*

Classes B: contribution au feu très limitée. Comme la classe C, mais en répondant à des conditions plus strictes. Elle est spécialement affectée par les classifications complémentaires de production de fumées et de tombée de gouttes. De plus, dans les conditions d'un incendie complètement développé, ces produits n'augmenteront pas d'une manière significative la charge thermique de l'enceinte ni le développement du feu.

Classe C: contribution au feu limitée. Comme la classe D, mais en répondant à des conditions plus strictes. De plus, sous l'attaque thermique d'un seul objet en train de brûler, ils doivent offrir une propagation latérale de la flamme limitée. Elle est spécialement affectée par les classifications complémentaires de production de fumées et de tombée de gouttes.

Classe D: *contribution au feu acceptable.* Produits qui répondent aux critères correspondant à la classe E et qui sont capables de résister, pendant une période plus prolongée, à l'attaque d'une petite flamme sans que cela produise une propagation substantielle de la flamme. De plus, ils doivent être capables de supporter une attaque thermique portée par un seul objet en train de brûler avec un retard suffisant et avec un dégagement de chaleur limité. *Elle est spécialement affectée par les classifications complémentaires de production de fumées et de tombée de gouttes.*

Classe E: produits capables de résister, pendant une courte période de temps, à l'attaque d'une flamme sans qu'il se produise une propagation substantielle de celle-ci. Elle est affectée uniquement par la classification complémentaire de la tombée de gouttes.

Classe F: sans comportement déterminé. Matériaux pour lesquels il n'a pas été spécifié de caractéristiques de réaction au feu et qui ne peuvent être classés dans aucune autre classe.

Sous-classes/subclasses concernant la production de fumées	Sous-classes concernant la la production de gouttes/particules enflammées
s1 (quantité et vitesse d'émission de fumées faibles) s2 quantité et vitesse d'émission de fumées moyennes) s3 (quantité et vitesse d'émission de fumées élevées)	d0 (il n'y a pas de production de gouttes /particules enflammées) d1 (il n'y a pas de gouttes /particules enflammées d'une durée >10s d2 (produits qui ne sont classés ni comme d0 ni comme d1).